



OPC : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION[...]

ORGANISATION

PUBLIC

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques OPC.

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS DU STAGE

La formation OPC a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux de la mission OPC, de la phase étude à la réception des ouvrages.
- Maîtriser le rôle, les devoirs et les responsabilités du pilote.
- Évaluer les charges et les

FORMATION RÉF. AR02011 :

OPC : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION DE PROJET

Ordonnancement, pilotage,
coordination de projet

 3 jours  Partout en France

 Prise en charge OPCO : oui

Version 1 - MàJ : 19.03.2024

moyens à mettre en œuvre pour mener à bien la mission.

- Connaître les méthodes d'ordonnancement et de planification des tâches composant un projet de construction.
- Veiller au respect des délais d'une opération de construction.

DURÉE

3 jours

PÉDAGOGIE

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en management de projet architectural.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TARIF : Nous consulter

 1 à 16 personnes

RENSEIGNEMENTS :
contact@stageup.fr

Vous êtes un professionnel à la recherche d'une formation **OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet** ?

STAGE UP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Contenu

L'**ordonnancement, le pilotage et la coordination** ont pour objet, tout au long du déroulement d'un chantier de bâtiment et travaux publics, d'organiser et d'harmoniser dans le temps et dans l'espace les tâches élémentaires d'études et de travaux ainsi que les actions des différents intervenants.

La formation **OPC** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les 2 objectifs majeurs à savoir :

- ▶ maîtriser l'exécution du chantier et coordonner ses acteurs ;
- ▶ harmoniser les actions dans le temps et l'espace.

PROGRAMME DE FORMATION

Rappels des fondamentaux

- ▶ les éléments structurels des projets.
- ▶ synoptique de la vie du projet de la conception à la réalisation.
- ▶ rappel des différentes phases d'un projet : pro, aps, apd, dce.
- ▶ les différents acteurs et intervenants du projet (rôles et responsabilités).
- ▶ marchés privés, public, ppp.

Définitions de la mission, rôles et responsabilités

- ▶ définition et champs d'application de la mission d'opc.
- ▶ les spécificités opc (marché privé / loi mop).
- ▶ pourquoi un opc sur un projet, intégré (à la moe) ou séparé (indépendant) ?

- ▶ les différents cas de répartition par lots.
- ▶ l'opc sur l'ensemble du déroulement du projet.
- ▶ rôle, missions, tâches et responsabilités du pilote.
- ▶ les caractéristiques du contrat opc (contenu, coût).

L'OPC dans le projet de l'os aux OPR

- ▶ les documents contractuels du dossier marche.
- ▶ la notification des marchés, les os (ordres de service) et la phase de préparation.
- ▶ la gestion des marchés et les situations.
- ▶ la réception, la livraison et la mise en service.
- ▶ le dossier doe et le dossier diuo.
- ▶ les diverses commissions.
- ▶ les opr (opérations préalables à la réception) et les levées des réserves.
- ▶ le parfait achèvement et ses réserves.

L'ordonnancement et la planification des tâches

- ▶ en quoi consiste l'ordonnancement ?
- ▶ construire l'ordonnancement ou s'approprier un ordonnancement.
- ▶ analyse des pièces graphiques et écrites (documents contractuels).
- ▶ définir et lister les tâches.
- ▶ détermination des contraintes.
- ▶ établir le planning des travaux.
- ▶ le délai contractuel pour l'établissement du planning.
- ▶ travaux et sa notification.

Le suivi et les avancements

- ▶ les causes de retard et leur traitement.
- ▶ le recalage : dans quelles circonstances et quelles conséquences ?
- ▶ exemple de planning.
- ▶ aides à la planification.

Le pilotage

- ▶ la réunion de cadrage ou de lancement.
- ▶ le suivi des travaux sur site dans le respect de l'ordonnancement.
- ▶ les situations et la prise en compte des avancements.
- ▶ anticiper et gérer les retards.
- ▶ analyser les dérives.
- ▶ le rendez-vous de chantier et la visite de chantier.
- ▶ le pv de réunion, son contenu et ses annexes.
- ▶ les suivis pendant l'exécution.
- ▶ les suivis de la responsabilité de l'opc dans le détail.
- ▶ les pénalités de retards.
- ▶ la gestion des effectifs.

- ▶ le suivi des intempéries.
- ▶ les témoins et les échantillons.
- ▶ la base de plans : le suivi des études et de la synthèse.
- ▶ les documents et leur diffusion (études et visas).

La coordination

- ▶ faire respecter les pièces - marchés (signées et contractuelles).
- ▶ l'animation des équipes sur site.
- ▶ faire respecter l'ordonnancement.
- ▶ analyser les dérivés et savoir les communiquer.
- ▶ prévention et information vers la maîtrise d'ouvrage.
- ▶ les moyens et les outils de communication du pilote.

Fin de formation

- ▶ conclusions.
- ▶ test de niveau et correction.
- ▶ évaluation qualitative.
- ▶ validation des acquis.
- ▶ remise de l'attestation de formation.
- ▶ remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur **OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet** a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir faire.

Formation OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre agence si sa configuration le permet.

- ▶ meilleur relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio. Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaire directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.

Comment financer la formation OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation **OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet**

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ **opco ep** pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ **atlas** pour les bureaux d'études et économistes de la construction
- ▶ **fif pl** pour leurs dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ **afdas** pour les salariés d'agences de communciation, spectacle, production...

un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet ? voir un échantillon de quelques clients

Nos formations **OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet** sont réalisables partout en France, à domicile ou sur lieu de travail.

Formation OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination de projet Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, Akto, Afdas, FIF PL...).

Centre de formation STAGE'UP

Siège social: 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Service commercial: 14 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Siret: 488 346 610 000 30 APE: 8559A N° Existence: 24 45 02361

email: contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION